

Bordereau attestant l'exactitude des informations - BAYONNE - 6401 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 11/10/2024 - 12267 - 2016 B 00822 - 821 891 165 - OSSES DISTRIBUTION



Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/03/2024	Net 31/03/2023
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	3 000	3 000		
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	3 371	2 734	638	1 396
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	2 736	2 108	628	
Installations techniques, matériel et outillage industriels	346 795	220 997	125 798	139 983
Autres immobilisations corporelles	71 168	60 467	10 701	18 372
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	31 549		31 549	28 793
Créances rattachées aux participations	33 859		33 859	29 010
Autres titres immobilisés	1 830		1 830	1 830
Prêts				
Autres immobilisations financières	16 213		16 213	15 387
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	510 522	289 305	221 217	234 771
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	7 040		7 040	7 816
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	363 191	1 254	361 937	350 593
Avances et acomptes versés sur commandes	2 684		2 684	1 148
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	69 682		69 682	60 689
Autres créances	160 327		160 327	146 653
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	726 925		726 925	673 789
Charges constatées d'avance (3)	9 359		9 359	14 631
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 339 207	1 254	1 337 953	1 255 319
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 849 729	290 559	1 559 170	1 490 090
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

CERTIFIÉ CONFORME



Bilan passif

	31/03/2024	31/03/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	370 000	370 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	37 000	37 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 159	99 402
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	169 519	160 757
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	577 678	667 159
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 670	40 230
Emprunts et dettes financières diverses (3)	12 655	5 299
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	385	311
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	755 577	574 942
Dettes fiscales et sociales	206 406	197 405
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 680	
Autres dettes	2 118	4 744
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	981 491	822 931
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 559 170	1 490 090
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	981 106	822 620
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	2 670	2 302
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		



Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons intracom.	31/03/2024	31/03/2023
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	9 488 424		9 488 424	9 284 644
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	113 340		113 340	94 283
Chiffre d'affaires net	9 601 764		9 601 764	9 378 927
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			33 651	33 148
Autres produits			14 331	11 538
Total produits d'exploitation (I)			9 649 746	9 423 614
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			7 890 880	7 828 529
Variations de stock			-11 485	-1 140
Achats de matières premières et autres approvisionnements			19 420	21 486
Variations de stock			776	-3 419
Autres achats et charges externes (a)			734 528	634 457
Impôts, taxes et versements assimilés			54 036	54 965
Salaires et traitements			487 864	450 333
Charges sociales			148 965	131 322
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			41 390	40 167
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			1 254	1 113
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			5 704	4 430
Total charges d'exploitation (II)			9 373 331	9 162 243
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			276 415	261 371
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				251
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			808	2 855
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			650	415
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			650	415
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-650	-414
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			274 957	258 353



FIAC

Compte de résultat (suite)

	31/03/2024	31/03/2023
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		
Participation des salariés aux résultats (IX)	48 118	45 212
Impôts sur les bénéfices (X)	57 320	52 384
Total des produits (I+III+V+VII)	9 649 746	9 423 866
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	9 480 227	9 263 109
BENEFICE OU PERTE	169 519	160 757
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

COMPTES ANNUELS

2024

Période du 01/04/2023 au 31/03/2024

Annexe



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS OSSES DISTRIBUTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2024, dont le total est de 1 559 170 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 169 519 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2023 au 31/03/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/05/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 2 à 5 ans
- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Installations techniques : 3 à 12 ans
- * Matériel et outillage industriels : 2 à 20 ans
- * Matériel de bureau : 2 à 8 ans
- * Matériel informatique : 2 à 8 ans
- * Mobilier : 5 à 12 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices



FIAC

Règles et méthodes comptables

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués au P3N, P3N qui compte tenu de la forte rotation des stocks, peut être assimilé au prix du premier entré / premier sorti (Méthode FIFO).

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	3 000			3 000
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 371			3 371
Immobilisations incorporelles	6 371			6 371
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	2 086	650		2 736
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	328 041	18 754		346 795
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	71 168			71 168
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	401 295	19 404		420 699
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	57 803	7 606		65 409
- Autres titres immobilisés	1 830			1 830
- Prêts et autres immobilisations financières	15 387	826		16 213
Immobilisations financières	75 020	8 432		83 452
ACTIF IMMOBILISE	482 686	27 836		510 522



Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		19 404	8 432	27 836
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		19 404	8 432	27 836
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement

	Valeurs nettes	Taux (en %)
Frais de constitution		
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital		
Total		



Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	3 000			3 000
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 975	758		2 734
Immobilisations incorporelles	4 975	758		5 734
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	2 086	22		2 108
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	188 058	32 939		220 997
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	52 796	7 671		60 467
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	242 940	40 632		283 572
ACTIF IMMOBILISE	247 915	41 390		289 305



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 289 439 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	33 859		33 859
Prêts			
Autres	16 213		16 213
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	69 682	69 682	
Autres	160 327	160 327	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	9 359	9 359	
Total	289 439	239 367	50 072
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS PRODUITS NON ENCORE FACT	588
PROV. BUDGETS CENTRALES 2023	36 242
PROV. BUDGETS CENTRALES 2014	22 238
PROV. pénalités centrales	3 650
Total	62 719



Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 370 000,00 euros décomposé en 370 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 07/09/2023.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	160 757
Prélèvements sur les réserves	98 243
Total des origines	259 000
Affectations aux réserves	
Distributions	259 000
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	259 000



Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/04/2023	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/03/2024
Capital	370 000				370 000
Réserve légale	37 000				37 000
Réserves générales	99 402	-98 243		98 243	1 159
Résultat de l'exercice	160 757	-160 757	169 519	160 757	169 519
Dividendes		259 000			
Total Capitaux Propres	667 159		169 519	259 000	577 678

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 981 106 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	2 670	2 670		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	12 655	12 655		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	755 577	755 577		
Dettes fiscales et sociales	206 405	206 405		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 680	1 680		
Autres dettes (**)	2 119	2 119		
Produits constatés d'avance				
Total	981 106	981 106		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	37 911			
(**) Dont envers les associés	1			



Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FNP frais généraux	233 086
FNP marchandises 3103AA	1 131
INTERETS COURUS PART. DES SAL.	794
Provisions CP	45 952
Provisions 13ème mois	7 876
Provisions primes de bilan	2 567
PROVISIONS PARTIC. DES SALARIES	37 738
PROVISIONS INTERESSEMENT	10 380
Provisions charges CP	12 983
Prov. charges fiscales CP	222
Total	352 728

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avances	9 359		
Total	9 359		



Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/03/2024
Prestations de services	136 088
Ventes de marchandises	9 465 676
Produits des activités annexes	
TOTAL	9 601 764



Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 17 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	1	
Agents de maîtrise et techniciens	1	
Employés	15	
Ouvriers		
Total	17	

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : SAS AHADI

Forme : SAS

SIREN : 493056022

Au capital de : 37 000 euros

Adresse du siège social :

90 Avenue de Navarre 64100 Bayonne

La société fait partie d'un groupe composé de 4 filiales intégrées globalement.

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 21 735 euros

Conformément à la loi et aux dispositions de la convention applicable, les salariés de la Société, lors de leur départ à la retraite, perçoivent une indemnité.

Les règles applicables à la Société OSSES Distribution, sont des régimes de prestations définies, notamment celui d'une indemnité de fin de carrière. La société inscrit en annexe l'intégralité des engagements, déterminés de manière actuarielle, pendant la durée d'acquisition de ces derniers, tout en probabilisant le risque que les salariés quittent la société avant leur départ à la retraite. Le montant inscrit en annexe est égal à la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies, majorées ou minorées des écarts actuariels éventuels.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013.

OSSÈS DISTRIBUTION

Société par actions simplifiée au capital de 370.000 Euros
Siège social : 90, avenue Henri de Navarre – 64100 Bayonne
RCS Bayonne n° 821 891 165

AFFECTATION DU RESULTAT

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2024, s'élevant à la somme de 169.519 euros, en totalité au poste « *autres réserves* ».

Rappel des dividendes distribués

L'associé unique prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois exercices précédents ont été les suivantes :

Exercice clos le :	Revenus éligibles à la réfaction résultant de l'article 158-3-2° du CGI		Revenus non éligibles à la réfaction résultant de l'article 158-3-2° du CGI	
	Dividendes	Autres revenus	Dividendes	Autres revenus
31 mars 2023	259.000 euros	/	/	/
31 mars 2022	/	/	/	/
31 mars 2021	/	/	/	/

- ADOPTION -

Cette décision a été adoptée par l'associé unique le 26 juillet 2024.



SCP Rivière Grizel & autres
189, avenue Foch - BP 104
33501 Libourne cedex

Osses Distribution
SAS au capital de 370.000 €
Siren n° : 821.891.165 // Ape n° : 4711 F
Siège Social : 90, Avenue Henri de Navarre
64100 Bayonne

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels
Exercice clos le 31/03/2024**

SCP Rivière Grizel & autres
189, avenue Foch - BP 104
33501 Libourne cedex

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels
Exercice clos le 31/03/2024**

A l'assemblée générale des actionnaires de la société

Osses Distribution

SAS au capital de 370.000 €
90, Avenue Henri de Navarre
64100 Bayonne

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **Osses Distribution** relatifs à l'exercice clos le **31/03/2024**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du **01/04/2023** à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les **stocks de marchandises** figurent au bilan de l'exercice pour une valeur nette de 362 K€ ; ils représentent un poste important de l'actif.

Ils sont évalués selon les modalités décrites dans la note « Stocks » de l'annexe des comptes annuels en page n°29.

Nos travaux ont consisté à vérifier le caractère approprié de la méthode comptable appliquée en la matière et de nous assurer, par des tests, de sa correcte application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du **Président** et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relative aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le **Président**.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Libourne, à la date de la signature électronique,

Le commissaire aux comptes

SCP Rivière Grizel & autres
Frédéric Grizel
Associé

Frédéric
GRIZEL ID

Signature numérique
de Frédéric GRIZEL ID
Date : 2024.07.24
17:34:07 +02'00'

Annexe du rapport : description détaillée des responsabilités des commissaires aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, les commissaires aux comptes exercent leur jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Ils identifient et évaluent les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissent et mettent en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueillent des éléments qu'ils estiment suffisants et appropriés pour fonder leur opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Ils prennent connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Ils apprécient le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Ils apprécient le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de leur rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'ils concluent à l'existence d'une incertitude significative, ils attirent l'attention des lecteurs de leur rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, ils formulent une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Ils apprécient la présentation d'ensemble des comptes annuels et évaluent si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/03/2024	Net 31/03/2023
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	3 000	3 000		
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	3 371	2 734	638	1 396
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	2 736	2 108	628	
Installations techniques, matériel et outillage industriels	346 795	220 997	125 798	139 983
Autres immobilisations corporelles	71 168	60 467	10 701	18 372
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	31 549		31 549	28 793
Créances rattachées aux participations	33 859		33 859	29 010
Autres titres immobilisés	1 830		1 830	1 830
Prêts				
Autres immobilisations financières	16 213		16 213	15 387
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	510 522	289 305	221 217	234 771
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	7 040		7 040	7 816
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	363 191	1 254	361 937	350 593
Avances et acomptes versés sur commandes	2 684		2 684	1 148
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	69 682		69 682	60 689
Autres créances	160 327		160 327	146 653
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	726 925		726 925	673 789
Charges constatées d'avance (3)	9 359		9 359	14 631
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 339 207	1 254	1 337 953	1 255 319
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 849 729	290 559	1 559 170	1 490 090
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/03/2024	31/03/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	370 000	370 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	37 000	37 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 159	99 402
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	169 519	160 757
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	577 678	667 159
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 670	40 230
Emprunts et dettes financières diverses (3)	12 655	5 299
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	385	311
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	755 577	574 942
Dettes fiscales et sociales	206 406	197 405
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 680	
Autres dettes	2 118	4 744
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	981 491	822 931
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 559 170	1 490 090
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	981 106	822 620
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	2 670	2 302
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons intracom.	31/03/2024	31/03/2023
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	9 488 424		9 488 424	9 284 644
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	113 340		113 340	94 283
Chiffre d'affaires net	9 601 764		9 601 764	9 378 927
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			33 651	33 148
Autres produits			14 331	11 538
Total produits d'exploitation (I)			9 649 746	9 423 614
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			7 890 880	7 828 529
Variations de stock			-11 485	-1 140
Achats de matières premières et autres approvisionnements			19 420	21 486
Variations de stock			776	-3 419
Autres achats et charges externes (a)			734 528	634 457
Impôts, taxes et versements assimilés			54 036	54 965
Salaires et traitements			487 864	450 333
Charges sociales			148 965	131 322
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			41 390	40 167
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			1 254	1 113
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			5 704	4 430
Total charges d'exploitation (II)			9 373 331	9 162 243
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			276 415	261 371
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				251
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			808	2 855
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			650	415
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			650	415
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-650	-414
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			274 957	258 353

Compte de résultat (suite)

	31/03/2024	31/03/2023
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		
Participation des salariés aux résultats (IX)	48 118	45 212
Impôts sur les bénéfices (X)	57 320	52 384
Total des produits (I+III+V+VII)	9 649 746	9 423 866
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	9 480 227	9 263 109
BENEFICE OU PERTE	169 519	160 757
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Cont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Cont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Cont produits concernant les entités liées		
(4) Cont intérêts concernant les entités liées		

COMPTES ANNUELS

2024

Période du 01/04/2023 au 31/03/2024

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS OSSES DISTRIBUTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2024, dont le total est de 1 559 170 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 169 519 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2023 au 31/03/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/05/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 2 à 5 ans
- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Installations techniques : 3 à 12 ans
- * Matériel et outillage industriels : 2 à 20 ans
- * Matériel de bureau : 2 à 8 ans
- * Matériel informatique : 2 à 8 ans
- * Mobilier : 5 à 12 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices

Règles et méthodes comptables

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués au P3N, P3N qui compte tenu de la forte rotation des stocks, peut être assimilé au prix du premier entré / premier sorti (Méthode FIFO).

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	3 000			3 000
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 371			3 371
Immobilisations incorporelles	6 371			6 371
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	2 086	650		2 736
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	328 041	18 754		346 795
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	71 168			71 168
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	401 295	19 404		420 699
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	57 803	7 606		65 409
- Autres titres immobilisés	1 830			1 830
- Prêts et autres immobilisations financières	15 387	826		16 213
Immobilisations financières	75 020	8 432		83 452
ACTIF IMMOBILISE	482 686	27 836		510 522

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		19 404	8 432	27 836
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		19 404	8 432	27 836
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement

	Valeurs nettes	Taux (en %)
Frais de constitution		
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital		
Total		

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	3 000			3 000
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 975	758		2 734
Immobilisations incorporelles	4 975	758		5 734
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	2 086	22		2 108
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	188 058	32 939		220 997
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	52 796	7 671		60 467
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	242 940	40 632		283 572
ACTIF IMMOBILISE	247 915	41 390		289 305

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 289 439 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	33 859		33 859
Prêts			
Autres	16 213		16 213
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	69 682	69 682	
Autres	160 327	160 327	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	9 359	9 359	
Total	289 439	239 367	50 072
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS PRODUITS NON ENCORE FACT	588
PROV. BUDGETS CENTRALES 2023	36 242
PROV. BUDGETS CENTRALES 2014	22 238
PROV. pénalités centrales	3 650
RRR centrale	118 434
Total	181 153

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 370 000,00 euros décomposé en 370 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 07/09/2023.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	160 757
Prélèvements sur les réserves	98 243
Total des origines	259 000
Affectations aux réserves	
Distributions	259 000
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	259 000

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/04/2023	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/03/2024
Capital	370 000				370 000
Réserve légale	37 000				37 000
Réserves générales	99 402	-98 243		98 243	1 159
Résultat de l'exercice	160 757	-160 757	169 519	160 757	169 519
Dividendes		259 000			
Total Capitaux Propres	667 159		169 519	259 000	577 678

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 981 106 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	2 670	2 670		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	12 655	12 655		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	755 577	755 577		
Dettes fiscales et sociales	206 405	206 405		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 680	1 680		
Autres dettes (**)	2 119	2 119		
Produits constatés d'avance				
Total	981 106	981 106		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	37 911			
(**) Dont envers les associés	1			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FNP frais généraux	233 086
FNP marchandises 3103AA	1 131
INTERETS COURUS PART. DES SAL.	794
Provisions CP	45 952
Provisions 13ème mois	7 876
Provisions primes de bilan	2 567
PROVISIONS PARTIC. DES SALARIES	37 738
PROVISIONS INTERESSEMENT	10 380
Provisions charges CP	12 983
Prov. charges fiscales CP	222
Prov. ch fisc	43 535
Total	396 263

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avances	9 359		
Total	9 359		



Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/03/2024
Prestations de services	113 340
Ventes de marchandises	9 488 423
Produits des activités annexes	
TOTAL	9 601 764

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 17 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	1	
Agents de maîtrise et techniciens	1	
Employés	15	
Ouvriers		
Total	17	

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : SAS AHADI

Forme : SAS

SIREN : 493056022

Au capital de : 37 000 euros

Adresse du siège social :

90 Avenue de Navarre 64100 Bayonne

La société fait partie d'un groupe composé de 4 filiales intégrées globalement.

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 21 735 euros

Conformément à la loi et aux dispositions de la convention applicable, les salariés de la Société, lors de leur départ à la retraite, perçoivent une indemnité.

Les règles applicables à la Société OSSES Distribution, sont des régimes de prestations définies, notamment celui d'une indemnité de fin de carrière. La société inscrit en annexe l'intégralité des engagements, déterminés de manière actuarielle, pendant la durée d'acquisition de ces derniers, tout en probabilisant le risque que les salariés quittent la société avant leur départ à la retraite. Le montant inscrit en annexe est égal à la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies, majorées ou minorées des écarts actuariels éventuels.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013.